

SUD Meuse

Forêts domaniales Du Vau et Montiers lot 2



LE TERRITOIRE

Le territoire est constitué de deux lots distincts : 1 015 ha pour la forêt domaniale du Vau et 769 ha pour Montiers. Ces forêts sont distantes de 20 km l'une de l'autre.

D'un accès facile, ces forêts de plaine à dominante de futaie feuillue présentent un biotope favorable aux ongulés.



Ses atouts pour la chasse

L'ONF a fait le choix de reprendre la maîtrise de la chasse sur ces 2 lots pour rétablir l'équilibre agro-sylvo cynégétique.

Les objectifs sylvicoles seront prioritaires et l'éthique de la chasse sera respectée : sécurité draconienne, pas de consignes de tir sauf celle contraire à l'éthique de la chasse, respect des animaux et de la venaison.

Les prestations proposées

La battue

Concerne le tir du sanglier, du chevreuil et des grands cervidés.

Entre 12 et 20 jours sont programmés pour réaliser les plans de chasse, le mercredi et quelques lundis, d'octobre à février.

Partenaires à l'année recherchés en priorité mais possibilité de partenaires sur plusieurs jours ou à la journée.

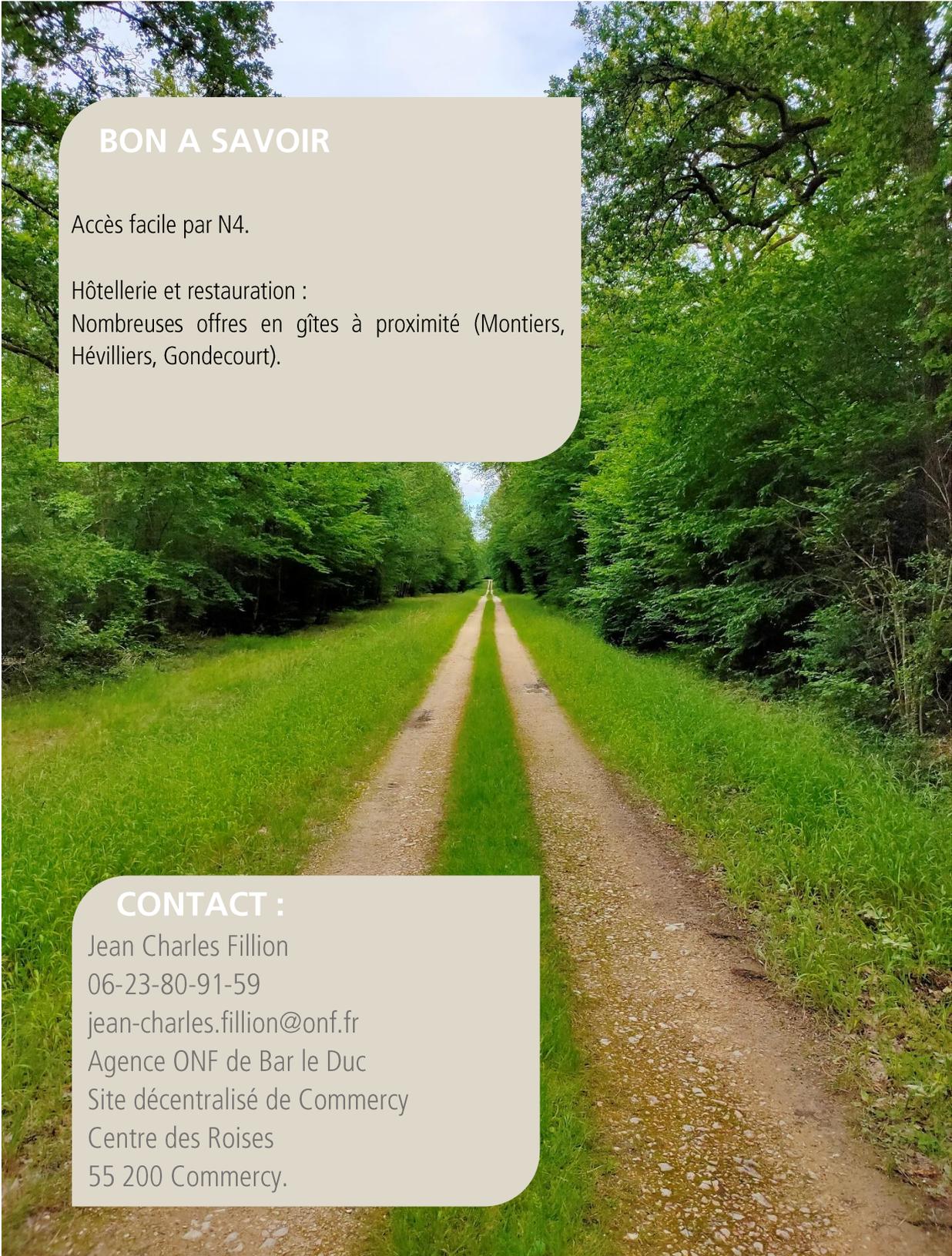
Le nombre de traques varie selon la taille des enceintes avec une pause le midi pour le repas tiré du sac.

Mode de chasse

Arme à feu, Arc. Canon rayé et tir à balle obligatoire.

Espèces

Cerf élaphe, chevreuil, sanglier

A photograph of a dirt path leading through a lush green forest. The path is made of light-colored soil and gravel, flanked by tall grasses and dense trees. The sky is visible through the canopy.

BON A SAVOIR

Accès facile par N4.

Hôtellerie et restauration :

Nombreuses offres en gîtes à proximité (Montiers, Héவில்리, Gondecourt).

CONTACT :

Jean Charles Fillion

06-23-80-91-59

jean-charles.fillion@onf.fr

Agence ONF de Bar le Duc

Site décentralisé de Commercy

Centre des Roises

55 200 Commercy.